

EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF

Transports publics : introduction de la Communauté tarifaire intégrale

Plusieurs nouveautés dès le 1^{er} juin 2009

La chancellerie d'Etat communique:

Le 1^{er} juin 2009, la communauté tarifaire d'abonnements Onde Verte sera étendue à une communauté tarifaire « intégrale » (CTI). Au passage, d'autres améliorations seront également introduites. Une large campagne d'information à la population sera lancée au printemps prochain afin de renseigner sur les principaux changements à venir.

Depuis bientôt dix-huit ans, Onde Verte permet aux abonnés de circuler librement à l'intérieur de zones choisies en utilisant tous les moyens de transports publics à disposition. Le passage à une communauté tarifaire intégrale permet d'étendre ce principe aux autres titres de transports tels que billets à l'unité, cartes multicourses, cartes 24 heures, etc. Ainsi, une personne qui se déplace par exemple occasionnellement d'un quartier de Neuchâtel à un quartier de La Chaux-de-Fonds n'aura plus besoin de prendre trois billets cumulés (TN/CFF/TRN) mais n'achètera qu'un seul titre de transport à son point de départ.

Abonnement ½ tarif valable pour les réseaux urbains et nouveau plan des zones

Actuellement, l'abonnement ½ tarif des entreprises suisses de transports publics n'est pas reconnu pour les réseaux urbains. Avec l'introduction de la CTI, ce sera le cas pour les villes du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel et environs.

A l'occasion du changement, le plan des zones sera aussi simplifié. Il passera de 27 à 13 zones et offrira ainsi un confort plus grand de lecture à la clientèle. De La Brévine à Biaufond, deux zones couvriront le territoire. De Bevaix à Cornaux, l'achat de deux zones sera nécessaire alors qu'il faut en acheter quatre actuellement.

Simplification des tarifs

Les tarifs seront également simplifiés. Pour tous les titres de transports, il n'y aura que deux catégories, celle dite « adulte » et celle dite « tarif réduit », cette dernière concernant les enfants, les titulaires d'abonnements ½ tarif et les chiens.

Pour les abonnements, il existera comme actuellement des titres de transports pour 7 jours, un mois et une année, ceci pour 2 à 5 zones. De plus l'abonnement de 5 zones (actuellement 6) donnera accès à l'ensemble du périmètre de l'Onde Verte.

Les autres titres de transports seront également disponibles par zones, dès 2 zones de base. Des billets « courts parcours » seront en outre à disposition, utilisables dans les réseaux urbains ainsi que pour le transport régional pour des distances d'environ 1,5 km.

Les billets à l'unité habituels seront accompagnés d'une gamme d'autres titres de transports, tels que cartes multicourses, cartes 24 heures, billets pour groupes et billets spéciaux (pour manifestations, par exemple).

En moyenne, le prix des abonnements augmentera de 1,2% mais avec un rayon de validité étendu. Celui des autres titres de transports baissera de 6,7%.

A signaler encore des nouveaux distributeurs à billets, qui seront plus nombreux et plus performants. Ils permettront par exemple l'achat de billets du service direct suisse.

Pour de plus amples renseignements:

**Pascal Vuilleumier, chef de l'Office des transports,
tél. 032 889 67 01.**

**Armand Blaser, chef de projet de la Communauté tarifaire intégrale,
tél. 032 853 43 30.**

Neuchâtel, le 13 novembre 2008